

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messenger suisse

**Band:** 31 (1985)

**Heft:** 7-8

**Vorwort:** Message : adressé par Monsieur Kurt Furgler, président de la Confédération, aux Suisses de l'étranger, à l'occasion de la Fête nationale 1985

**Autor:** Furgler, Kurt

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

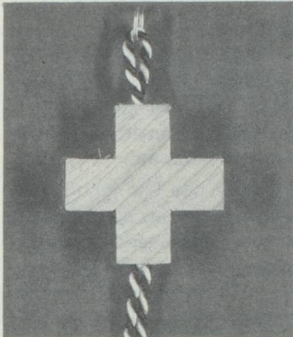
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# MESSAGE

adressé par Monsieur Kurt Furgler  
Président de la Confédération  
aux Suisses de l'étranger, à l'occasion de la Fête nationale 1985



Chères Concitoyennes et chers Concitoyens à l'étranger

Nous célébrons la Fête nationale suisse, dans notre pays et partout dans le monde. C'est une nouvelle fois l'occasion d'arrêter quelques instants notre réflexion sur ce coin de terre, resté cher à vos cœurs, par delà les frontières et les mers.

Vivre ensemble dans une démocratie ouverte au dialogue et à la tolérance est une chance véritable. Chaque citoyen, personnalité unique, avec ses qualités originales, avec ses libertés fondamentales qu'il doit à sa qualité d'homme et non pas à l'Etat, convient, avec d'autres personnes animées des mêmes idéaux, de vivre dans la paix et la liberté, de créer les conditions d'existence les plus justes possible et d'accroître le bien-être commun. Cette conception de l'Etat est, aujourd'hui encore, aussi actuelle qu'il y a 700 ans. Et c'est dans un profond respect de l'histoire et des générations qui nous ont précédés que nous voulons transmettre à nos descendants notre foi en cette idée et en sa réalisation.

Les peuples, comme les individus, aspirent à vivre dans la paix et la liberté. Pourtant, seul un petit nombre y parvient. Si la Suisse a la chance d'en faire partie, nous ne devons en prendre prétexte ni pour nous replier sur nous-mêmes, ni pour en tirer vanité. Nous devons au contraire rester perméables aux autres, réceptifs à leurs soucis et à leurs peines et contribuer à la solution de leurs problèmes. Les crises actuelles exigent de constants efforts pour mettre un terme aux guerres, pour en éviter de nouvelles pour vaincre la faim dans le monde et pour permettre à tous de vivre dans la dignité. Comme la famille, la communauté des nations ne doit abandonner aucun de ses membres à son sort. L'individu, la nation, ne sont pas là que pour eux-mêmes. Se couper des autres, cela revient à mettre en péril sa propre identité.

Le devoir de conserver l'acquis interdit l'immobilisme : nous devons être ouverts au monde nouveau. Notre pays n'est pas une île. Petit Etat implanté au cœur de l'Europe, c'est au contraire un lieu de rencontres, de contacts avec le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. C'est une partie de l'Occident, d'un monde en mutation, en quête de plus de justice, dans la paix et la liberté. Le cours de l'histoire n'a fait que renforcer notre volonté d'asseoir l'indépendance de notre patrie et cette volonté ne doit pas fléchir. Elle nous oblige aussi à rester critiques, attentifs à affirmer notre génie propre. En raison surtout de la diversité de nos cultures, la sauvegarde de notre cohésion nationale commande que nous soyons solidaires et tolérants. Nous serons ainsi en mesure de maîtriser nos tâches nationales et d'œuvrer pour une meilleure coopération internationale.

La Suisse, elle aussi, doit relever le défi lancé par les nouvelles technologies et en faire sa chance. Nous avons les moyens de conserver notre capacité de concurrence, de la développer encore et de créer de nouveaux emplois. Nous avons un système de formation professionnelle efficace et encore perfectible. Nous savons travailler et voulons le faire. Nos chefs d'entreprises ont de la détermination. Nos ouvriers et employés ont du savoir-faire. Nous avons su aussi créer des conditions générales favorables à la libre pratique d'une économie de marché à caractère social et nous saurons les adapter aux besoins actuels. La Suisse entend rester ce que ses habitants ont su faire d'elle : un lieu de réflexion, de travail et d'innovation.

Chers compatriotes à l'étranger : le peuple suisse et son gouvernement vous doivent beaucoup. C'est vous qui entretenez, dans le monde entier, des contacts précieux pour notre pays, vous qui jetez de nouveaux ponts. C'est vous aussi qui nous signalez l'attention qu'il faut accorder aux traditions et aux cultures d'autres peuples, gage de coexistence pacifique sur le plan international. Continuez donc à faire honneur à la Suisse, à expliquer sa position dans le concert des nations. Communiquez-nous aussi vos expériences afin que nous connaissions toujours mieux vos pays de résidence pour que les liens avec eux deviennent toujours plus étroits.

Au nom du Conseil fédéral, je vous invite, toutes et tous, à célébrer notre Fête nationale dans la joie et le recueillement. N'oubliez pas tout ce qui nous lie à vous, aujourd'hui comme demain. Pour le présent et pour l'avenir, je vous souhaite du fond du cœur bonheur, santé et prospérité. Que Dieu nous garde.

P.S. — Quelques insignes du Premier Août sont encore en vente à l'Ambassade de Suisse et à la Rédaction du Messager Suisse.

Prix FF 8. —